

TEXTES PARUS AU JOURNAL OFFICIEL

■ *Journal officiel* du 1^{er} septembre 2010

Arrêté du 4 août 2010 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

NOR : *MTSA1020946A*

Le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique,
Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 314-6 et R. 314-197 à R. 314-200 ;
Vu les avis de la Commission nationale d'agrément, mentionnée à l'article R. 314-198, en date du 28 juillet 2010 ;

Vu les notifications en date du 30 juillet 2010 et du 3 août 2010,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Sont agréés, sous réserve de l'application des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, à compter de la date prévue dans le texte ou, à défaut, de la date de publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la République française, les accords collectifs de travail et décisions suivants :

I. – *ADAPEI des Alpes-Maritimes*
(06000 Nice)

Accord d'entreprise du 12 novembre 2009 en faveur de l'emploi des seniors.

II. – *APEI des Papillons blancs des Ardennes*
(08160 Boutancourt)

Plan d'action du 1^{er} décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

III. – *ADAPEI de l'Ariège*
(09104 Pamiers)

Accord d'entreprise du 17 novembre 2009 en faveur de l'emploi des seniors.

IV. – *APAEI La Chrysalide d'Arles et son arrondissement*
(13631 Arles)

Accord d'entreprise du 8 décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

V. – *Institut régional des sourds et aveugles de Marseille*
(13007 Marseille)

Accord du 15 décembre 2009 pour l'emploi des seniors et leur maintien dans l'emploi.

VI. – *CESDV-Institut des jeunes aveugles*
(31400 Toulouse)

Accord d'entreprise du 18 décembre 2009 pour l'emploi des seniors et leur maintien dans l'emploi.

VII. – *ADAPEI Les Papillons blancs d'Ille-et-Vilaine*
(35044 Rennes)

Accord du 24 novembre 2009 sur l'emploi et le maintien dans l'emploi des seniors.

VIII. – *APEI d'Arbois*
(39600 Arbois)

Accord d'entreprise du 9 novembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

IX. – *APEI de Saint-Claude*
(39200 Saint-Claude)

Accord d'entreprise du 16 novembre 2009 sur l'emploi des salariés âgés.

X. – *Association du château de Cauneille*
(40300 Cauneille)

Protocole d'accord du 16 décembre 2009 relatif à l'emploi des salariés âgés.

XI. – *ADAPEI Les Papillons blancs de Loir-et-Cher*
(41000 Blois)

Accord collectif du 14 décembre 2009 en faveur de l'emploi des seniors des établissements de l'Association des Papillons blancs de Loir-et-Cher.

Avenant n° 1 du 21 juillet 2010 à l'accord collectif en faveur de l'emploi des seniors des établissements de l'Association des Papillons blancs de Loir-et-Cher du 14 décembre 2009.

XII. – *ANEF Loire*
(42100 Saint-Etienne)

Plan d'action du 22 décembre 2009 en faveur de l'emploi des seniors.

XIII. – *Mutuelle Adret « Maison de retraite Alexis Bonnet »*
(42210 Bellegarde-en-Forez)

Plan d'action du 22 décembre 2009 sur l'emploi des salariés âgés.

XIV. – *Sésame autisme 44*
(44800 Saint-Herblain)

Accord du 18 décembre 2009 relatif à l'emploi des seniors

XV. – *Association laïque de gestion
d'établissements d'éducation et d'insertion* (47931 Agen)

Plan d'action du 25 novembre 2009 en faveur de l'emploi des seniors.

XVI. – *Les Papillons blancs d'Épernay*
(51203 Épernay)

Plan d'action du 22 décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

XVII. – *ADAPEI 53*
(53014 Laval)

Accord d'entreprise du 16 décembre 2009 relatif à l'emploi des salariés âgés au sein de l'Adapei 53.

XVIII. – *Association Foyer Notre-Dame*
(61400 Saint-Hilaire-le-Châtel)

Plan d'action du 15 décembre 2009 pour l'emploi des seniors et leur maintien dans l'emploi.

XIX. – *Centres d'adaptation professionnelle par l'artisanat*
(63450 Saint-Amant-Tallende)

Accord d'entreprise du 4 décembre 2009 : mesures en faveur de l'emploi des salariés âgés.

XX. – *Association régionale des IMOC du Béarn*
(64160 Saint-Jammes)

Accord d'entreprise du 9 décembre 2009 en faveur de l'emploi des seniors.

Avenant n° 1 du 2 juillet 2010 à l'accord d'entreprise en faveur de l'emploi des seniors.

XXI. – *Maison de retraite et d'accueil SAREPTA*
(67120 Dorlisheim)

Plan d'action du 7 juillet 2010 en faveur des salariés âgés.

XXII. – *AAPEI Strasbourg et environs*
(67027 Strasbourg)

Accord d'entreprise du 15 décembre 2009 relatif à l'emploi des seniors.

XXIII. – *ADAPEI Bas-Rhin*
(67380 Lingolsheim)

Accord d'entreprise du 24 novembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés à l'ADAPEI du Bas-Rhin.

XXIV. – *Diaconat Bethesda*
(67000 Strasbourg)

Accord d'entreprise du 8 décembre 2009 sur l'emploi des salariés âgés.

XXV. – *Fondation Jean Dollfus*
(68060 Mulhouse)

Accord d'entreprise du 18 décembre 2009 sur l'emploi des salariés âgés.

XXVI. – *Association haut-saônoise pour la sauvegarde
de l'enfant à l'adulte (70002 Vesoul)*

Plan d'action du 15 décembre 2009 relatif à l'emploi des seniors au sein de l'association haut-saônoise pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte.

XXVII. – *Association des Papillons blancs du Creusot
et de sa région (71670 Le Breuil)*

Accord d'entreprise du 18 décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

XXVIII. – *ADAPEI de la Sarthe*
(72000 Le Mans)

Accord d'entreprise du 21 décembre 2009 relatif à l'emploi des salariés âgés.

XXIX. – *APAJH Savoie*
(73160 Cognin)

Plan d'action du 22 décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

XXX. – *APEI de Maurienne*
(73300 Hermillon)

Accord d'entreprise du 3 décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

XXXI. – *APEI Les Papillons blancs d'Albertville
et de son arrondissement (73200 Albertville)*

Plan d'action du 18 décembre 2009 en faveur de l'emploi des seniors.

XXXII. – *Association La Nouvelle Étoile des enfants
de France (75005 Paris)*

Plan d'action du 21 décembre 2009 emploi des seniors.
Avenant n° 1 du 16 juillet 2010 au plan d'action emploi des seniors.

XXXIII. – *APAJH Paris*
(75018 Paris)

Plan d'action du 22 décembre 2009 de l'association APAJH Paris pour l'emploi des seniors.

XXXIV. – *Association pour la création d'équipements pilotes
pour personnes âgées (77680 Roissy-en-Brie)*

Accord d'entreprise du 18 décembre 2009 sur l'emploi des salariés de 55 ans et plus.

XXXV. – *ADVSEA 84*
(84000 Avignon)

Plan d'action du 18 décembre 2009 emploi des seniors.

XXXVI. – *Association colonie franco-britannique de Sillery*
(91360 Épinay-sur-Orge)

Plan d'action du 30 novembre 2009 pour l'emploi des seniors et leur maintien dans l'emploi.

Avenant n° 1 du 5 juillet 2010 au plan d'action des seniors et leur maintien dans l'emploi établi le 30 novembre 2009.

XXXVII. – *APOGEI 94*
(94000 Créteil)

Plan d'action du 22 décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

XXXVIII. – *Association de prévention soins et insertion*
(94373 Sucy-en-Brie)

Accord d'entreprise du 18 décembre 2009 pour l'emploi des seniors et leur maintien dans l'emploi.

XXXIX. – *Association Les amis des ouvrières et des isolées*
(95150 Taverny)

Accord d'entreprise du 11 décembre 2009 relatif à l'emploi des seniors.

XL. – *ORIAPA EHPAD Asteria*
(97400 Saint-Denis)

Plan d'action du 9 décembre 2009 sur l'emploi des seniors.

Avenant rectificatif du 29 juin 2010 au plan d'action sur l'emploi des seniors.

Art. 2. – N'est pas agréé l'accord collectif de travail suivant :

ADAPEI 80 Les Papillons blancs
(80010 Amiens)

Accord d'entreprise du 15 décembre 2009 en faveur de l'emploi des salariés âgés.

Art. 3. – Le directeur général de la cohésion sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 août 2010.

Pour le ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint au directeur général,
P. DIDIER-COURBIN